



ORGON

N°7

Juillet 2024

LA GAZETTE



Chers Orgonnaises, chers Orgonnais,

Le temps passe très vite et je n'ai pas vu passer les 4 années qui viennent de s'écouler. L'équipe municipale s'emploie jour après jour, à mes côtés, à concrétiser le programme sur lequel nous nous sommes engagés en 2020, de nombreux points ont été réalisés et d'autres sont en passe de l'être. Au mois d'août, le pôle médical et le lotissement du musée seront livrés.

En septembre des chantiers importants vont démarrer. Le nouveau parking de 37 places ainsi que le jardin public de l'espace Gillard et la création du nouveau poste de police municipale. La première phase de réfection de la montée du collège et la désimpermeabilisation de la cour de l'école sont également lancées.

Il faut également penser sur le long terme et l'urbanisation de l'espace Saint Roch, le développement des pistes cyclables ou la création du pôle multimodal de la gare sont quelques sujets sur lesquels nous travaillons avec opiniâtreté.

Tout cela doit être fait en fonction de nos moyens financiers et humains.

Le bien vivre ensemble et le sens de la fête font parties de nos préoccupations. J'espère que nous nous retrouverons lors des événements festifs qui vont marquer cet été, avec la fête du 15 août comme moment fort. Ce sont des moments de partage et d'amitié qu'il ne faut pas rater.

Je profite de cet éditorial pour remercier celles et ceux qui aiment notre village qui se démènent tout au long de l'année pour qu'il fasse bon vivre à Orgon.

Très bel été à vous tous.

Serge Portal

Travaux	p. 2
Finances	p. 4
Bien vivre dans ma ville	p. 7
Enfance	p. 14
Culture et patrimoine	p. 18
Festivités	p. 22
État civil	p. 25
Agenda	p. 26

Directeur de publication : Serge Portal

Rédaction et graphisme : Service communication

Impression : Imprimerie Rimbaud Cavaillon - 1500 exemplaires

Mairie d'Orgon, Place de la Liberté, 13660 Orgon



Travaux

Installation d'un système de rafraîchissement dans les locaux du centre aéré



Installation d'un système de rafraîchissement dans les locaux de l'école maternelle



Nettoyage des panneaux d'affichage communaux



Remplacement du mât place de la Liberté



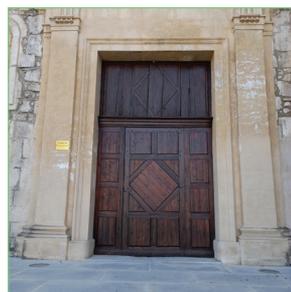
Pose de bandes anti-dérapantes sur la passerelle d'accès du Centre de soins



Installation d'une barrière DFCI route de Beauregard



Nettoyage et peinture de la porte de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption



Mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux - école élémentaire, stade Taberner, Musée Urgonia, Espace Renaissance...



Diagnostic de l'éclairage public



Réfection des toitures des logements communaux

Installation de nouvelles boîtes aux lettres au niveau du 86 avenue de la Victoire et sur le parvis de l'Espace Renaissance

Finances

Budget communal - 2023, des efforts pour un budget maîtrisé

Résultats du budget 2023

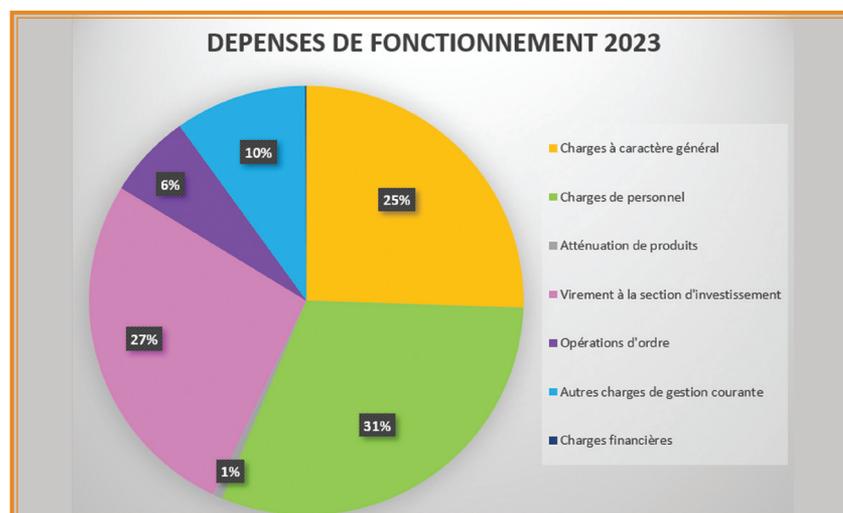
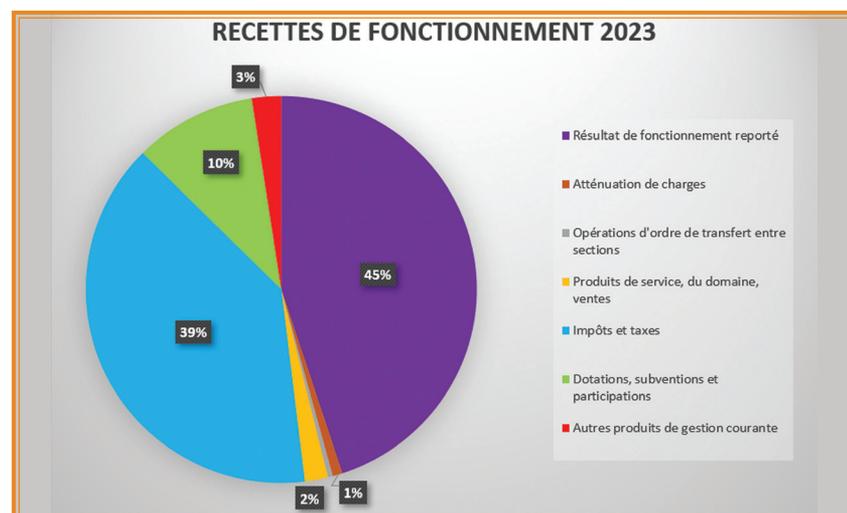
		RECETTES	DÉPENSES
RÉALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	4 818 921,67 €	4 908 790,53 €
	Section d'investissement	1 003 883,43 €	1 447 977,87 €
REPORT DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	Report en section de fonctionnement	3 860 698,94 €	0,00 €
	Report en section d'investissement	168 128,94 €	0,00 €
RESTES À RÉALISER À REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	143 164,00 €	607 083,03 €
RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	8 679 620,61 €	4 908 790,53 €
	Section d'investissement	1 315 176,37 €	2 055 060,90 €
	Total cumulé	9 994 796,98 €	6 963 851,43 €

Les résultats cumulés* de l'exercice 2023 présentent un excédent de clôture de :

- Un excédent de clôture 3 770 830,08 € en section de fonctionnement.
- Un déficit de clôture de 275 965,50 € en section d'investissement.

*Résultats cumulés = addition des résultats 2023 aux années précédentes.

Budget de fonctionnement 2023



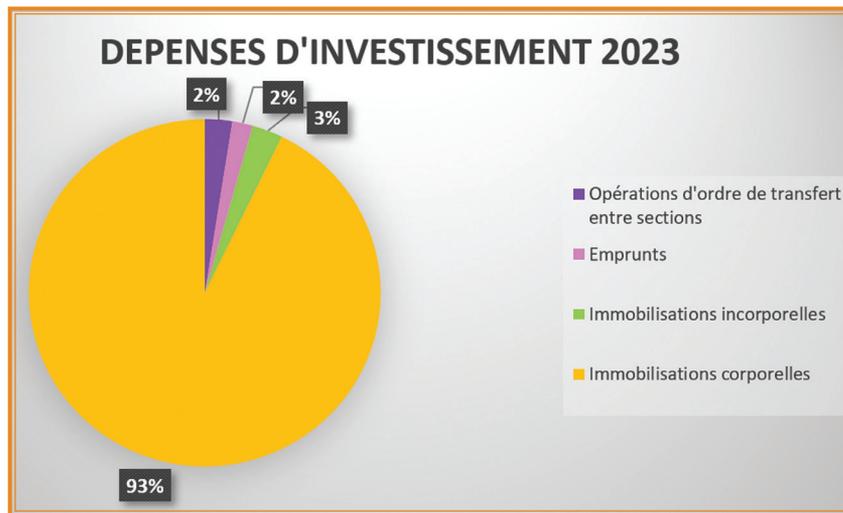
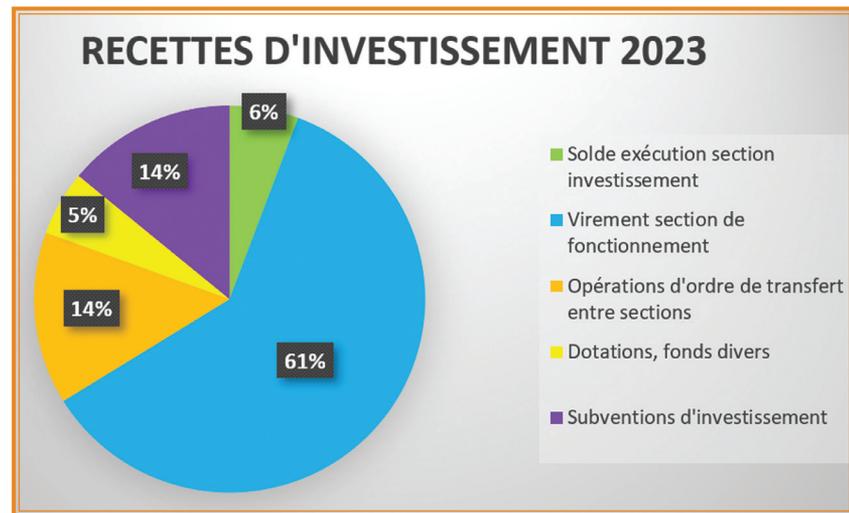
Ce dernier chapitre se compose principalement des consommations en eau et électricité, de l'entretien et réparation des biens meubles et immeubles, de la maintenance, des contrats de prestations de services, des assurances, des

manifestations... La gestion en fonctionnement reste stable par rapport aux années précédentes du fait d'un important travail de chaque service à maîtriser ses dépenses.

27% de dépenses sont virés dans la section investissement. Cette somme est la capacité d'autofinancement de la commune pour financer l'investissement.

Il faut noter que la capacité d'autofinancement se réduit d'année en année (37% en 2022, 31% en 2023) à la suite de l'inflation, des baisses des dotations et à la contribution des collectivités à l'effort de maîtrise de la dépense publique.

Budget d'investissement 2023



Le chapitre le plus important des dépenses d'investissement est celui des immobilisations corporelles (plus de 90% du budget d'investissement) qui correspondent aux travaux de bâtiments, de voirie et aux acquisitions foncières.

Une part importante des recettes de la Commune provient du fonds de compensation de la TVA (dotations, fonds divers) et des subventions d'investissement qui sont attribuées en grande majorité par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité.



Budget communal - Objectif 2024, investir dans les travaux et stabiliser la dépense

Affectation des résultats

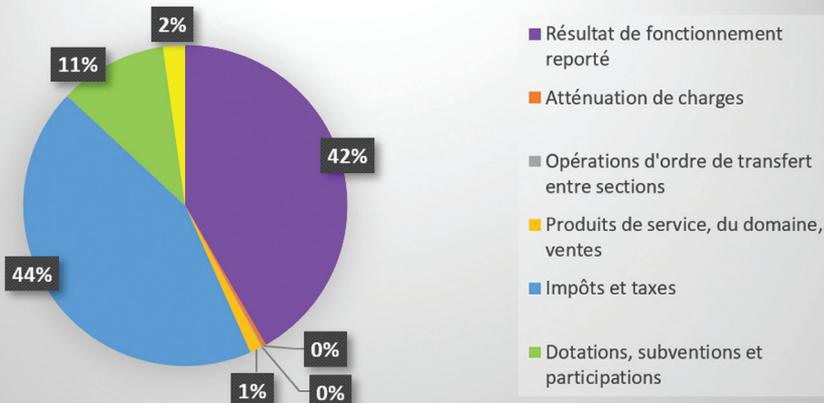
L'affectation des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 a été votée en Conseil Municipal le 20 mars 2024 de la manière suivante :

- Report de l'excédent de fonctionnement de 3 030 945,55 € en recettes de fonctionnement.
- Report du déficit d'investissement de 275 965,50 € en dépenses d'investissement.

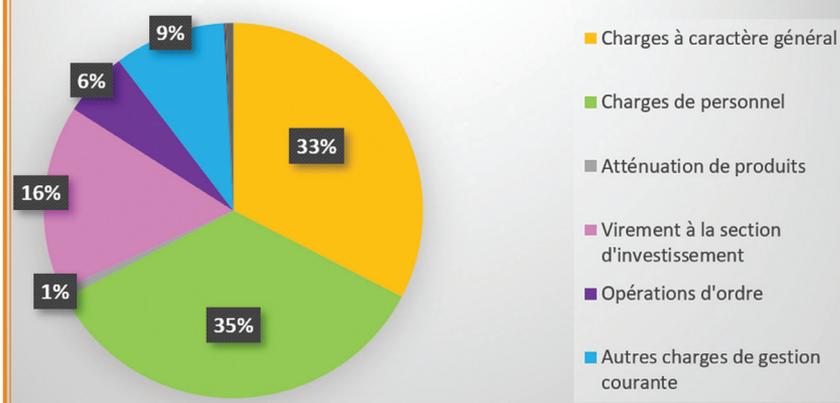
Finances

Budget de fonctionnement 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

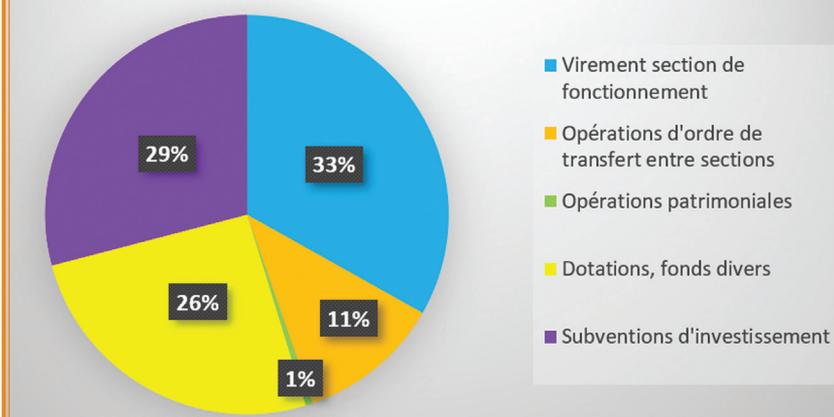


La projection du budget primitif 2023 en dépenses et recettes de fonctionnement est stable par rapport à l'année 2022. Une légère hausse a été prévue sur les lignes budgétaires des charges à caractère général afin d'anticiper la hausse des énergies, carburants, eau et électricité.

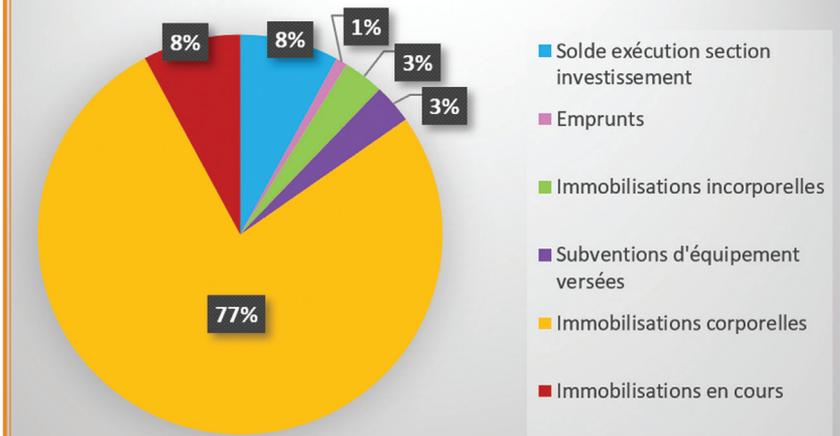
Le chapitre des autres charges de gestion courante correspond principalement aux subventions aux associations.

Budget d'investissement 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



A savoir

L'ensemble des documents présentant les résultats 2023 et le budget primitif 2024 sont consultables librement à l'accueil de la Mairie.

Taxes locales

Les taux d'imposition sur le foncier bâti (11,70%) et le foncier non bâti (33,15%) sont maintenus pour l'année 2024. A partir de 2023, plus aucun foyer ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Elle s'applique néanmoins encore sur les résidences secondaires et dépend de votre logement, de sa localisation et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer...) au 1^{er} janvier. Le taux 2024 est maintenu à 11,69%. L'équipe municipale tient ses engagements : Les taux des taxes locales n'ont pas augmenté depuis le début du mandat.

Bien vivre dans ma ville



Bien se nourrir sans se ruiner à Orgon

Le groupement d'achat VRAC Pays d'Arles facilite l'accès à une alimentation saine et durable pour tous les Orgonais et Orgonaises. Une diversité de bons produits - fruits secs, oléagineux, farines, pâtes et autres céréales, légumineuses ainsi que des fruits et légumes - sont proposés. Mieux encore, les prix s'adaptent selon votre situation : de - 10% (chômage, petite retraite, parent isolé, quartiers prioritaires...) à - 50% (sur orientation par un travailleur social). Vous pouvez aussi soutenir le projet en optant pour le tarif solidaire à +10%.

Venez découvrir l'épicerie, présente le second mercredi du mois à la salle du Foyer Rural d'Orgon, 1 rue du Faubourg Sainte-Anne de 15h00 à 17h30. Rendez-vous le mercredi 11 septembre 2024.

Pour commander à l'avance, voici la marche à suivre

- Créer son compte en ligne sur le site epicerie.vrac-asso.org.
- Consulter le catalogue et faire sa commande la semaine avant l'épicerie.
- Récupérer sa commande et payer le jour de l'épicerie, pensez à prendre vos contenants.

VRAC, c'est aussi des moments de partage et de découverte

Des ateliers de cuisine saine et économique, ou encore des visites de producteurs sont proposés régulièrement aux adhérents et adhérentes.

Chaque mois, un café-rencontre est organisé pour que chacun.e puisse donner son avis sur le choix des produits, le thème des futurs ateliers et le projet en général. C'est l'occasion de se rencontrer, de participer à des moments festifs et conviviaux dans notre village.

Pour toute question

Juliette & Ariel vous répondent au 07 77 78 97 55 ou ariel-paysdarles@vracasso.org.

Nous vous invitons à suivre notre actualité sur Facebook VRAC Pays d'Arles et nous rejoindre sur les temps de rencontre.

Avec le soutien de VRAC France, du Département des Bouches-du-Rhône, de la DREETS PACA, de Terre de Provence Agglomération, de la Mairie d'Orgon et de l'Espace de Vie Sociale d'Orgon.



Bien vivre dans ma ville



Les élections c'est reparti !

Les élections européennes se sont déroulées le dimanche 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen (sur les 720 eurodéputés qui composent le Parlement). La participation des électeurs d'Orgon s'élève à 52,34%. Nous remercions les Orgonnaises et Orgonnais venus prendre part au déroulement de ce scrutin et au dépouillement.

Dimanche 09 juin, le chef de l'Etat a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale en vertu de l'article 12 de la Constitution.

Cela a pour conséquence l'organisation de nouvelles

élections législatives, qui se dérouleront le 30 juin pour le premier tour et 07 juillet pour le second tour.

Chaque bureau de vote est constitué d'un président, d'un secrétaire et de deux assesseurs qui contrôlent le bon déroulement du vote. Les électeurs volontaires de la commune peuvent s'inscrire sur la liste des assesseurs ou des scrutateurs, sans nécessairement être adhérents à une formation politique.

Si vous souhaitez participer au bon déroulement du scrutin et du dépouillement lors des prochaines élections, il vous suffit d'adresser une simple demande par mail à : prevention@orgon.fr ou à vous signaler à l'accueil de la mairie au 04 90 73 00 01.

Puis-je voter par procuration ?

Le vote par procuration est possible si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote les 30 juin et 07 juillet 2024.

Pour effectuer les démarches, vous devez vous rendre sur le site maprocuration.gouv.fr

Comment se raccorder à la Fibre sur Orgon ?

La société XpFibre a pour mission de construire et d'exploiter le réseau départemental en fibre optique.

A ce jour, plus de 80% la fibre a été déployée sur près de 80% du territoire communal.

Projets immobiliers - Pour être raccorder à la fibre, tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés au moment de l'obtention du permis de construire - <https://immobilier-neuf.xpfibre.com/>

Pour tester votre éligibilité - <https://www.lafibre13/test-deligibilite/>

En cas de panne d'un client déjà raccordé ?

Le seul contact reste votre opérateur commercial :

- SFR au 10 23
- Orange au 39 00
- Free au 32 44
- Bouygues au 10 64

Pour retrouver les réponses aux questions les plus fréquentes - <https://xpfibre.com/faq>

Saviez-vous qu'il existe des repères de nivellement de l'IGN sur la commune ?

Des repères de nivellement et géodésiques sont implantés sur le territoire de votre commune. Il s'agit de points marqués dans la ville et entretenus par l'IGN qui étudie leur évolution. Ces repères ont de nombreux usages : tracer des cartes, effectuer des levés topographiques, déterminer les zones inondables,

détecter les mouvements de terrain, contrôler les ouvrages d'art et de génie civil...

Une surveillance régulière de ces points de repère est donc primordiale et vous pouvez tous y participer.

Pour cela, une application gratuite « Géodésie de Poche » est disponible sur Smartphone et permet de faire remonter simplement les informations sur les repères.

Pour aller plus loin - Trouver l'emplacement des points sur <https://geodesie.ign.fr/>

Télécharger l'application gratuite « Géodésie de Poche ».

**ENTREPRENEUR|AT
POUR TOUS**

**ENTREPRENEURS
LA RÉUSSITE
EST EN VOUS**

CitésLab
Révélateur de Talents

DÉCOUVREZ LE DISPOSITIF CITÉS LAB

Citéslab détecte les talents, prépare et sécurise les parcours des entrepreneurs dans les quartiers et les oriente vers les solutions locales d'accompagnement.

Citéslab

Vous êtes intéressé par la création d'une entreprise, en phase de création ou déjà en activité ?

Citéslab est un acteur de proximité qui vous soutient dans la réussite de votre projet.

Ce dispositif vous propose :

- Un accueil individuel et gratuit dès l'émergence de votre projet.
- Un regard d'expert sur votre projet grâce à des outils et des méthodes.
- Des opportunités - Mise en place d'ateliers en lien avec la création d'entreprise, événements, des mises en relation entre entrepreneurs.

Pour plus de renseignements

☎ 06-81-01-89-48



l.berkani@initiative-paysdarles.com

CitésLab
Révélateur de Talents

Vous êtes intéressé(e) par la création d'entreprise, en phase de création ou déjà en activité, Citéslab est un acteur de proximité qui vous soutient dans la réussite de votre projet.

Citéslab est présent sur le territoire du Pays d'Arles pour vous informer et vous accompagner dans votre projet de création d'activité.

CitésLab vous propose :

- ▶ Un accueil individuel et gratuit,
- ▶ Un regard d'expert sur votre projet grâce à des outils et des méthodes éprouvées,
- ▶ Des opportunités : ateliers sur la création d'entreprise, événements d'information, des mises en relations entre entrepreneurs en devenir ou en activité,
- ▶ Un suivi tout au long de votre parcours.

SE RENSEIGNER ET REJOINDRE CITÉS LAB :

Facebook IPA @CITÉS LAB_PAYS DARLES

Initiative Pays d'Arles - Village d'entreprises - 1 Rue Nicolas Copernic - 13 200 ARLES
Tél : 04 84 49 02 01 / Mail : l.berkani@initiative-paysdarles.com

L'Espace de vie sociale Familles Rurales

L'Espace de vie sociale Familles Rurales s'inscrit depuis 2019 dans une dynamique d'animation locale et sociale. Il est installé dans le centre historique d'Orgon dans les locaux mis à disposition par la Municipalité. L'établissement dispose d'un point numérique et d'équipements informatiques qui sont mis à la disposition des habitants d'Orgon pour leurs démarches. Au sein de l'EVS, plusieurs actions sont proposées par Familles Rurales mais également par des partenaires hébergés dans les mêmes locaux :

- L'accompagnement à la scolarité pour les élèves du primaire et du collège qui souhaitent bénéficier d'un lieu calme et d'une équipe disponible pour les aider dans leurs devoirs et apprentissages. Les groupes sont constitués en fonction des classes et du nombre d'inscription avec deux créneaux d'une heure trente par semaine.
- L'accompagnement du conseil citoyen d'Orgon dans la mise en œuvre de ses animations locale et sociale.
- Des ateliers « Communiquer pour s'intégrer » proposés par Delta Sud Formation les lundis matin et après-midi ainsi que le vendredi matin en fonction des niveaux.
- La médiation éducative avec la présence de l'adulte relais de l'ADDAP13.

- La permanence de la MDA tous les mercredis après-midi sur rendez-vous avec une art-thérapeute.
- Des activités et sorties familles lors des vacances scolaires pour les habitants de la commune etc.
- Un atelier couture proposée par une habitante d'Orgon une fois par semaine à l'EVS .

L'adulte relais Familles Rurales ainsi que la coordinatrice accompagnent également les habitants d'Orgon dans leurs démarches administratives, ce qui a représenté plus de 3 300 démarches en 2023. Suite à un afflux important et pour des raisons de confidentialité, cet accompagnement a été délocalisé dans les bureaux de la Fédération Départementale Familles Rurales. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous le lundi après-midi, le mardi toute la journée et le mercredi après-midi.

L'EVS mène aussi des projets à destination des habitants d'Orgon. Plusieurs projets sont en cours autour du loisir, de l'environnement, du sport, de la scolarité, de l'animation locale et sociale, de la mobilité, avec des activités et sorties familiales proposées tout au long de l'année et une période estivale qui s'annonce riche.

L'EVS travaille en lien avec les établissements scolaires, les acteurs du territoire et les institutions pour articuler ses actions en adéquation avec les besoins des habitants et en complémentarité des projets menés par les partenaires.

Bien vivre dans ma ville

Les gendarmes et le Parc Alpilles unis pour la préservation du territoire

Les gendarmes des compagnies d'Arles et de Salon-de-Provence se sont informés sur les enjeux environnementaux du Parc naturel régional des Alpilles lors d'une session de sensibilisation qui s'est tenue ce mercredi 10 avril à Aureille. Initiée en 2023, cette réunion a réuni un groupe diversifié de participants, dont Madame la Substitut du Procureur du Tribunal Judiciaire de Tarascon, Camille Theurelle, le Commandant de la Compagnie de gendarmerie d'Arles, Florian Gerbal, le Vapitaine Ferrara représentant la Compagnie de Salon-de-Provence et les représentants des différentes brigades territoriales qui interviennent sur le territoire du Parc, le Président du Parc Jean-Mangion, le premier adjoint d'Aureille et délégué du Parc à la fréquentation des espaces naturels, Jean-Michel Pertuit, le Maire d'Orgon et délégué à la biodiversité, Serge Portal, ainsi qu'une partie de l'équipe du Parc.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans une démarche préventive en prévision de la saison estivale, visait à familiariser les agents affectés dans la région des Alpilles avec les caractéristiques des espaces naturels. En plus d'aborder les aspects naturalistes, les représentants du Parc ont souligné les principaux sujets auxquels les militaires pourraient être confrontés, tels que la circulation motorisée, le braconnage, les incivilités, le dérangement et la destruction d'espèces protégées, le risque d'incendie, les dépôts sauvages, le défrichage et l'arrachage de haies non autorisés, ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires prohibés.

Ces échanges ont été fructueux et ont permis de conforter les relations futures entre les gendarmes et les équipes du Parc sur le terrain. Ils ont également permis à Madame Theurelle, au nom du Procureur de la République de Tarascon, de définir les modalités de constatation et de verbalisation des infractions. Cette initiative, conjointement avec la mise en place de la Garde montée des Alpilles, témoigne des excellentes relations qui se nouent entre le Parc des Alpilles, l'autorité judiciaire et les forces de l'ordre. Madame la Substitut du Procureur a souligné l'importance accordée par le nouveau Procureur général, récemment nommé à la tête du parquet général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, aux questions environnementales dont elle est en charge sur le ressort de Tarascon.

Avec l'arrivée d'un écocarde permanent, le renouvellement du dispositif de surveillance printanière, la présence de la Garde régionale forestière des Alpilles de juin à septembre, ainsi que les relations historiques entre le Parc et les services d'incendie et de secours dans le cadre de sa mission de défense contre le risque d'incendie, les élus du Parc s'engagent à poursuivre et à renforcer leur politique de préservation des espaces naturels des Alpilles.



De nouveaux Relais d'Information Service installés dans le Parc naturel régional des Alpilles

Huit communes du Parc naturel régional des Alpilles ont répondu favorablement à la sollicitation du Parc pour concevoir et installer des Relais d'Information Service dans leur centre-ville.

Ce projet financé par l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local et les communes du Parc partenaires - Le Paradou, Saint-Etienne du Grès, Aureille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Eygalières, Orgon, Les Baux-de-Provence et Mouriès - a pour objectif de limiter la multiplication des dispositifs de signalisation dans les centres des villages en proposant un mobilier fédérateur indiquant la physionomie générale du village, les principaux points d'intérêt de la commune, les départs de randonnées et de renvoyer si besoin vers les adresses des commerçants au moyen d'un QR Code.

Le souhait du Parc et des collectivités était de proposer une gamme de mobiliers urbains identifiée « Parc », élégante et contemporaine alliant sobriété et esthétique. Certains dispositifs bénéficient en outre d'un banc en pierre des Baux qui avec le temps se parera d'une patine bien connue des habitants du territoire. Les dimensions, volontairement réduites, permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux informations du panneau.

Le côté pile du panneau présente une carte du territoire du Parc naturel régional des Alpilles avec ses dix-sept communes membres afin de montrer à nos visiteurs l'étendue de ce territoire labellisé pour la qualité et la fragilité de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Parc des Alpilles lance l'Observatoire citoyen de l'eau des Alpilles

C'est à l'occasion du Forum sur l'eau, proposé par la commune de Saint-Rémy-de-Provence en clôture de la Biennale culturelle G-graines 2023 - 2024, que le Parc des Alpilles a lancé l'Observatoire citoyen de l'eau des Alpilles.

Plus de 120 personnes se sont mobilisées pour participer à ce forum organisé au Musée des Alpilles le 3 février dernier. Une belle réussite pour cette initiative ouverte à tous les acteurs et habitants désireux d'échanger sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain de cette ressource capitale pour le territoire.

Une dizaine de tables rondes et d'animations, en partie animée par le Parc des Alpilles aux côtés de la CCVBA, des Amis du Canal des Alpines ou encore de Nathalie Fage de Graine de potager, ont permis d'aborder des sujets aussi variés que la réutilisation des eaux usées, la lutte contre le gaspillage, le fonctionnement hydraulique des Alpilles ou l'histoire de ses aménagements. Les enfants étaient également de la partie grâce à des animations proposées par l'association mourièsenne Chemin Faisan.

Une initiative largement saluée par les élus du Parc présents, Marie-Pierre Callet, Vice-présidente du Parc et du Département des Bouches-du-Rhône et Jean-Benoît Hugues, élu délégué à l'eau, qui ont, à l'issue des restitutions de l'après-midi, lancé officiellement l'Observatoire citoyen de l'eau des Alpilles.

Inscrit dans la nouvelle Charte 2023 - 2038 du Parc des Alpilles, cet observatoire a pour ambition de réunir les acteurs et citoyens intéressés par la thématique de l'eau afin de faciliter le dialogue territorial sur la ressource. Comprendre les problématiques, débattre des choix, envisager des solutions d'avenir sont autant de sujets qui pourront être discutés afin d'orienter les décisions publiques en matière de gestion et de préservation de cette précieuse ressource.

L'OCEA réunit déjà une soixantaine d'acteurs et de particuliers, issus du monde associatif, de l'administration, des gestionnaires et des habitants. L'instance devrait se réunir prochainement pour travailler à son mode de gouvernance et démarrer ses travaux.



Le Parc des Alpilles célèbre le renouvellement de sa Charte

Pour célébrer le renouvellement du label prestigieux du Parc naturel régional des Alpilles pour les quinze prochaines années, le Parc des Alpilles a préparé un programme spécial.

Du 20 avril au 26 mai, profitez d'une multitude d'animations et d'événements, tous gratuits, présentés dans le guide *Les Rendez-vous du Parc 2024*.

La Fête du Parc

La Fête du Parc, qui a eu lieu le samedi 25 mai de 9h00 à 21h00 à Aureille, a été le point culminant de cette année exceptionnelle. Ce fut une journée de fête inoubliable. Le village d'Aureille, niché au pied des Opies, s'est embrasé de joie pour célébrer le renouvellement du classement des Alpilles en Parc naturel régional pour les quinze années à venir. Des ateliers pour tous les âges, des spectacles, des démonstrations, des défis sportifs et un concert festif en fin d'après-midi ont ponctué cette journée mémorable. Les visiteurs ont pu se régaler avec le marché des producteurs et des options de restauration sur place. La première course pédestre a été organisée à l'occasion de la Fête du Parc en collaboration avec le club Aureille Sport Aventure. Une balade familiale à la découverte de la nature a également été au programme. Enfin, à 18h30, pour une fin de journée en apothéose, l'énergie contagieuse des Bandits Manchots a enflammé le cœur du village avec leurs reprises entraînantes des plus grands tubes des Négresses Vertes, de Brel, des Rita Mitsouko, des Blues Brothers, d'Elvis et de Queen.

Les rendez-vous du Parc 2024

Explorez notre agenda en ligne sur www.parc-alpilles.fr pour découvrir plus de 120 sorties, ateliers et événements gratuits à ne pas manquer. De nombreuses nouveautés vous attendent dans toutes les communes, avec des balades nature, des visites d'exploitations, des ateliers et bien d'autres surprises à découvrir.

Bien vivre dans ma ville

Remise officielle de la nouvelle Charte du Parc des Alpilles aux communes



Amorcée en 2018, le Parc des Alpilles a mené avec succès la première révision de sa Charte avec l'ensemble de ses partenaires et forces vives du territoire. Le décret de renouvellement signé par la Première Ministre, n° 2023-991 du 25 octobre 2023 portant classement du Parc naturel régional des Alpilles, est paru au Journal Officiel le 27 octobre 2023.

Une période stimulante et fructueuse, nourrie de réflexions, de discussions et de décisions qui ont été l'occasion de s'interroger sur le devenir de notre territoire, à l'aune de défis majeurs qui, bien qu'identifiés dans la première Charte 2007 - 2023, sont aujourd'hui des enjeux prégnants avec des conséquences tangibles auxquels de nombreux habitants et acteurs sont déjà confrontés.

L'ambition partagée de la nouvelle Charte 2023 - 2038 est d'accompagner les dix-sept communes des Alpilles

dans le développement durable et harmonieux de notre territoire. Par ailleurs, le territoire du Parc s'étend sur la Commune d'Arles, troisième ville-porte, en intégrant les Marais de Beauchamp affirmant son attractivité et de ses compétences en matière de gestion des espaces naturels.

C'est pour célébrer l'aboutissement fructueux de ce travail collectif que le Parc a organisé une cérémonie officielle de remise de la nouvelle Charte aux communes membres du syndicat mixte le samedi 20 avril dernier à Eygalières.



Terre de Provence Agglomération et Voltalis, des économies d'énergie durables !



Chauffé à l'électricité ?

Adoptez ce thermostat connecté : un dispositif innovant **100% gratuit** pour réaliser jusqu'à **15% d'économies d'énergie** !



Des conseillers Voltalis, reconnaissables par leur badge et leur tenue, vont venir à votre rencontre pour vous présenter la solution et vous proposer son installation.

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement !

04 56 60 87 47

(du lundi au samedi de 10h à 18h, appel non surtaxé)



Voltalis

Terre de Provence

Terre de Provence souhaite vous accompagner à la sobriété énergétique

Notre ambition formalisée dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Arles est de réduire de 27% les consommations énergétiques de notre territoire à horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, nous accompagnons les collectivités, les entreprises et les habitants du territoire dans cette transition énergétique. Un partenariat avec VOLTALIS s'inscrit dans cette dynamique.

Pourquoi un partenariat avec VOLTALIS ?

VOLTALIS propose l'installation d'un dispositif de pilotage de chauffage gratuitement pour un déploiement à l'échelle d'un territoire. Déjà présent dans 200 000 foyers en France, le dispositif VOLTALIS permet de réduire les consommations des utilisateurs de 15% en moyenne tout en contribuant à la modulation des pics de consommation à l'échelle nationale.

Qu'est-ce que la solution VOLTALIS ?

Il s'agit d'un module de commande placés derrière chacun des radiateurs. Ces modules communiquent avec une application pour le pilotage et le suivi de vos consommations. Tous les locaux équipés de deux chauffages électriques sont éligibles. Le déploiement débute en avril jusqu'à fin août.



Dès septembre 2024, la Régie des Eaux de Terre de Provence réalisera par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, SPANC, les contrôles de bon fonctionnement d'assainissement individuel dans notre commune, conformément à la réglementation, arrêté du 27 avril 2012.

Les propriétaires concernés recevront prochainement un courrier leur proposant un rendez-vous. Cette visite sera facturée 180€ HT après service rendu, par les services du Trésor Public.

Cette mission est assurée par les technicien(ne)s ANC de la Régie des Eaux de Terre de Provence.

@ anc@eauxtdp.fr - ☎ 04 28 70 45 82

Les services de la Régie de Eaux de Terre de Provence restent disponibles pour tous renseignements et report des rendez-vous si nécessaire. Le règlement de service et la grille tarifaire sont disponibles sur le site de la Régie des Eaux : www.eaux-terredeprovence.fr.



Commune adhérente au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône, Orgon bénéficie des services d'un architecte conseil en Mairie. Jean-Sébastien Cardone, architecte conseil, est présent en commune le premier lundi de chaque mois. Il reçoit les particuliers sur rendez-vous auprès du service de l'urbanisme au 04 90 73 00 01. L'architecte conseil du CAUE 13 informe et accompagne gratuitement les particuliers qui le souhaitent dans leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation. Il les aide dans leur choix d'organisation de l'espace - implantation du bâti, volumétrie, aménagement de la parcelle - et propose, en étroite relation avec le service instructeur de la commune, des solutions adaptées à leurs besoins en veillant à la qualité architecturale du projet et à l'amélioration du cadre de vie commun. L'architecte conseil du CAUE délivre des recommandations utiles qui facilitent l'obtention de l'autorisation de l'urbanisme.

Permanences sur Orgon

A.D.M.R - Le lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h15, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 à la Médiathèque. 04 90 50 75 20.

Architecte conseil du CAUE 13 - Le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04 90 73 00 01.

Assistante sociale du Conseil Départemental - Le jeudi matin sur rendez-vous au 1 chemin des Aires. 04 13 31 03 50.

ATOL psychologue - Le mardi de 13h30 à 17h00 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins.

Avocat du Conseil départemental - Le 2^{ème} lundi du mois, tous les deux mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie. 04 90 73 00 01.

CIDFF - Le 3^{ème} vendredi du mois, tous les deux mois, sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 au 1 chemin des Aires. 04 90 93 47 76.

Conciliateur de justice - Le 1^{er} mercredi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04 90 91 43 14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. - Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 au 1 chemin des Aires. 04 13 31 03 50.

Delta Sud - Le lundi et le jeudi de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'EVS.

Maison des adolescents - Le lundi de 16h00 à 18h00 à la Médiathèque et le mercredi de 13h00 à 16h00 dans les locaux de l'EVS. 04 78 41 38 76.

Mission locale - Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h15 au 1 chemin des Aires. 04 90 73 05 22.

Numérique - Le vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 à la Médiathèque. 06 22 54 42 72.

Ordre des avocats de Tarascon - Le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04 90 73 00 01.

Pôle Formation Pays d'Arles - Le mardi de 14h00 à 17h30 à la Médiathèque.

TMS - Un mardi sur deux de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04 90 73 00 01.

Enfance

Le Relais Petite Enfance

C'est le service de référence pour l'accueil du jeune enfant. Il propose informations et d'accompagnement autour des questions sur les modes d'accueil. C'est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par la municipalité. Il est géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette présent sur treize communes du territoire.

Pour les familles et futurs parents, c'est un véritable lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement concernant les différents modes d'accueil de la petite enfance sur le territoire et d'orientation vers l'emploi des assistants maternels. Le service propose aussi un accompagnement concernant les démarches indispensables à effectuer en tant qu'employeur lors d'une recherche ou l'embauche d'un professionnel ainsi que tout au long de la relation contractuelle. Le Relais Petite Enfance propose des rendez-vous individualisés pour donner des réponses accessibles et adaptées à chaque situation. Les enfants confiés aux assistants maternels bénéficient des temps collectifs d'éveil et des actions partenariales auxquels participent les assistants maternels.



Avec quels intérêts pour les enfants, notamment par la participation aux temps collectifs ?

- Les propositions permettent des découvertes et le développement du langage par la parole, les lectures, les comptines ou encore l'éveil musical.
- Les propositions permettent le développement sensoriel et moteur grâce aux offres variées.
- Les propositions permettent la découverte de la vie sociale, du monde environnant.
- Les propositions permettent une ouverture à la culture, grâce, notamment, aux animations proposées par la Médiathèque.



Pour les professionnels, c'est un service d'accompagnement à la professionnalisation des métiers de l'accueil individuel, afin de soutenir les bonnes pratiques et renforcer la qualité de l'accueil des enfants confiés.



Le Relais Petite Enfance propose aux professionnels assistants maternels :

- Des temps collectifs en matinée dans un espace spécialement aménagé pour l'accueil des jeunes enfants qui permettent aux assistants maternels d'offrir aux enfants des moments de partage, d'éveil et de découvertes autour du jeu. Les professionnels sont disponibles, attentifs et à l'écoute des besoins des tout-petits. Certains temps collectifs peuvent être proposés avec la présence d'un intervenant spécialisé. De belles actions partenariales se mettent en place, notamment avec la crèche Le Relais des Bambins et la Médiathèque.
- Des rendez-vous individuels pour répondre à chaque questionnement.
- Des réunions thématiques afin de mutualiser les informations et échanger entre professionnels.
- Des groupes de paroles avec un intervenant spécialisé aidant à réfléchir sur sa pratique professionnelle.
- La promotion de la formation continue par la diffusion de l'offre et les mises en place locales.



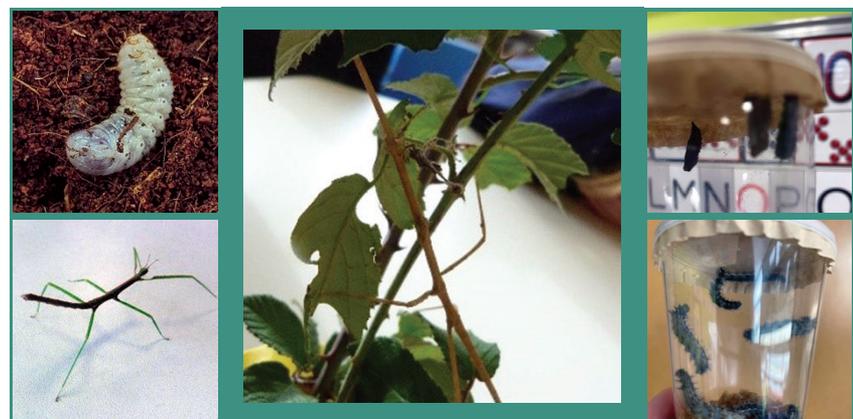
☎ 06.85.49.72.47 - @ alpilles@relaispetiteenfance.com

Ecole maternelle Louis Rostand

Nous avons cette année un projet sur « les petites bêtes », en partenariat avec le PNRA et financé par la commune. Les classes se sont rendues dans la colline en novembre pour chercher des petites bêtes et des indices de leur présence. Une seconde sortie est prévue en avril / mai.



En parallèle, les classes font des élevages - phasmes, cétoines, vers de farine, chenilles, coccinelles - afin d'observer la vie et la transformation d'une petite bête.



Le 18 avril, nous avons assisté à l'Espace Renaissance à un spectacle musical sur le thème de la nature et des abeilles, puis nous accueillerons une apicultrice les 13 et 14 mai à l'école pour une découverte du monde des abeilles.



Le spectacle de Noël : « Lucie Noël et la clé magique » s'est joué à l'école le 22 décembre.



Du 25 au 29 mars, nous avons accueilli des musiciens-chanteurs pour des ateliers d'éveil artistique et culturel, qui ont abouti à un spectacle participatif au Foyer Rural.



Le 21 mai, les élèves verront un spectacle de danse et de théâtre d'objets à l'Espace Renaissance.

La kermesse a eu lieu le mardi 18 juin, à 16h30, à l'école maternelle.

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2021 se dérouleront le mardi 14 mai, de 8h00 à 18h00, sur rendez-vous.

@
ce.0131557x@ac-aix-marseille.fr

Enfance

Ecole élémentaire

Notre école élémentaire accueille cette année deux nouveaux enseignants M. Langon et M. Chabrier. Ils viennent compléter une équipe stable depuis plusieurs années. Notre école compte maintenant onze classes ordinaires, plus une ULIS qui regroupe des élèves en situation de handicap et une UPE2A dont la mission est l'accueil des élèves allophones, ceux pour lesquels le français n'est pas leur langue maternelle.

De beaux projets viennent enrichir le quotidien des élèves tout au long de l'année. Certains sont anciens et reconduits chaque année comme par exemple le Prix des Incorruptibles, les cafés des parents, le projet autour du poulailler et des jardins.

Toutes les classes travaillent en lien avec la Médiathèque d'Orgon et presque toutes également ont un projet suivi avec le Musée Urgonia. Ces deux structures culturelles de la ville sont bien connues de nos petits élèves.

Dans les nouveaux projets 2024, le lien avec le collège Mont-Sauvy est renforcé par un travail partenarial sur le harcèlement. Les élèves de la SEGPA ainsi que trois classes de CE2, CM1 et CM2 ont questionné leur entourage scolaire, adultes et élèves, sur leurs représentations du harcèlement. Cette large enquête donnera naissance à la publication d'articles illustrés.

Le travail partenarial est également renforcé avec le Parc naturel régional des Alpilles autour d'un projet ouvert aux familles et les Sentiers du Vivre Ensemble à Eygalières. Cette ouverture aux familles a donné lieu à de belles rencontres parents - enfants - enseignants et professionnels du Parc naturel régional des Alpilles à l'école, dans la colline d'Orgon et à Eygalières.



Un nouveau projet impulsé par la municipalité d'Orgon est la désimperméabilisation de la cour de l'école. Ce chantier s'inscrit dans la démarche d'adaptation au changement climatique et plus particulièrement dans la préservation de l'eau dans nos sols.

Une classe de CE2 a travaillé avec des professionnels pour élaborer une maquette de la future cour d'école. Cette maquette prend en compte tous les aménagements nécessaires pour une meilleure qualité de vie scolaire et sera présentée très prochainement à nos élus. Si ce grand et beau projet voit le jour, l'école élémentaire sera tout d'abord entièrement « décroûtée » puis dotée d'une belle « cour Oasis » d'ici quelques mois, 2025 - 2026. Nous en reparlerons.



Classe de SEGPA du Collège Mont-Sauvy

Chaque année en octobre depuis 6 ans, la classe de 6^e SEGPA du Collège Mont-Sauvy lance un projet autour de la fabrication d'huile d'olive.

En classe, avec leur professeure principale, ils étudient des textes documentaires sur la culture de l'olivier, emblème du bassin méditerranéen et des Alpilles en particulier. Ils découvrent les différentes étapes de la fabrication de cet or vert.

Activités de lecture mais aussi de rédaction car, pour lancer le projet, ils apprennent à rédiger une lettre à M. Nahon, Principal du Collège. Ils contactent également par écrit Mme Derkacz, Présidente du Foyer Socio-Éducatif, pour une prise en charge financière des bouteilles et du pressage.

Objectif du projet ? Vendre l'huile au profit du Téléthon 2023. Pour cela, les élèves de 6e1 dans un bel élan de solidarité parlent du projet autour d'eux et rapportent des olives au fil des jours. Le projet dépasse la classe car d'autres collégiens en déposent au bureau de Mme Palpant, CPE.

Ils ramassent les olives des arbres du collège sur un temps de vie de classe. Des élèves en cueillent sur les arbres de la commune, sur autorisation de M. le Maire, avec leur professeure.

C'est une vraie première aventure qui permet de souder la classe, pour ces quatorze élèves qui ne se connaissaient pas pour la plupart.



Avec Mme Trufelli, leur professeur de mathématiques, ils effectuent des activités de pesée et de calcul. Puis les olives sont transportées au Moulin d'Éguilles fin novembre pour être pressées « à l'ancienne ». Les élèves sont ensuite chargés de transvaser l'huile dans les flacons, avec beaucoup de soin.



Le travail n'est pas fini : ils rédigent les étiquettes, sans oublier la notice, accrochée aux petites bouteilles. Un vrai travail de pro !

Cette année, tout le stock a été vendu en un temps record lors du marché de Noël.



Avec les autres objets confectionnés par les élèves, la classe de 6^e1 a pu offrir une belle somme au Téléthon. Au-delà de l'engagement humain, ce projet leur offre la possibilité de travailler de nombreuses compétences sans parfois même s'en rendre compte.

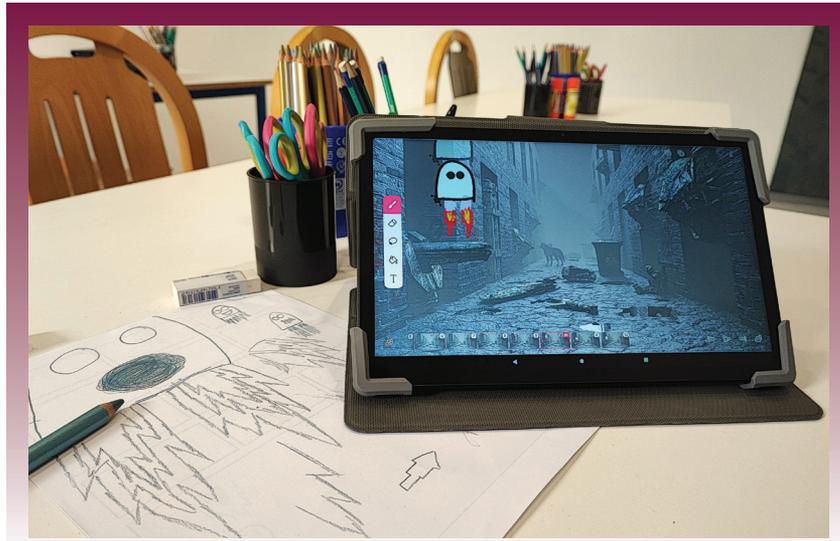
Avis aux amateurs, si vous possédez un ou plusieurs oliviers, n'hésitez pas à contacter beatrice.pacha@ac-aix-marseille.fr pour apporter des olives dès novembre. Les futurs élèves de 6^e1 vous en seront reconnaissants.

Culture et patrimoine

Médiathèque Edmond Rostand

Tournoi FIFA 23 - Un vrai succès

Les vacances de la Toussaint ont débutées par un tournoi FIFA 23 qui s'est déroulé dans le cadre des Olympiades culturelles, manifestations produites par le Département des Bouches-du-Rhône autour du e.sport. Ce ne sont pas moins de seize équipes de deux, encouragées par un public nombreux, qui ont participé à cette soirée. L'évènement, retransmis en direct sur le Facebook de la Bibliothèque Départementale, a fait l'objet de 348 vues. L'e.sport est un loisir sans frontière qui touche toutes les classes sociales et passionne des milliers de personnes avec un nombre d'amateurs qui s'élargit, et une part de femme qui augmente. Le Département met ainsi en avant une forme de culture moderne et innovante au-delà des barrières de langue, de sexe, d'âge et de capacités physiques.



Avec robot 2123

Les enfants ont tenté de répondre à la question « c'est quoi un robot ? ». Ils ont commencé par un premier jet, le dessiner, avant de passer à sa fabrication et enfin jouer au robot le temps d'une photo. L'après-midi s'est terminé par une mise en scène de visio-conférence en direct, mais 100 ans plus loin qu'aujourd'hui, avec un ingénieur, pas bien sérieux et son ordinateur robotisé. Les spectateurs survolent avec humour et dérision l'histoire de la robotique. Notre ingénieur farfelu a dû répondre à une multitude de questions toutes aussi farfelues posées par un jeune public très dynamique.



Atelier spectacle autour des robots

« Le temps des robots » est un atelier spectacle proposé par la Bibliothèque Départementale 13. Les robots occupent le quotidien des humains. Ils suscitent rêves et espoirs tout autant qu'ils cristallisent les peurs. Ils occupent également de manière très prégnante l'espace culturel - roman, bande dessinée, cinéma...

Un storyboard pour les enfants du centre de loisirs

Qué sa quo ! Un storyboard est une représentation visuelle d'une vidéo en amont de son tournage. Il s'agit d'un document présenté sur papier ou fichier numérique servant à planifier les besoins de l'ensemble des plans qui constitueront un film. Dix participants, les plus grands, sont venus utiliser les nouvelles technologies et déployer leur créativité grâce aux tablettes pour créer un mini film d'animation, avec pour personnage un robot.



Après les robots, le loup

« Le loup de Marlaguette », par la Compagnie Puppet-sporting Club, est une adaptation libre et poétique d'un grand classique de la littérature enfantine « Marlaguette » de Marie Colmont. Un spectacle fait de marionnettes à

gaine, ombres, encres et dessins. Une fillette rencontre un loup toujours dangereux, mais à contre-courant du répertoire classique. Il est tendre, sensible et attentif. Une amitié improbable se noue entre l'enfant et l'animal.

Un cabaret bébé pour terminer l'année

« Sous la neige » est un spectacle visuel et sonore pour les tout-petits présenté par la Compagnie Les Têtes de Bois. Le spectacle se déroule dans un univers tout blanc, cotonneux. C'est le cœur de l'hiver et malgré tout, un monde de douceur nous envahit. Trente minutes de poésie pour des yeux ébahis des enfants comme des parents.



C'est fou ce que l'on peut faire avec de l'eau et du savon !

La Compagnie Le Magicien des Bulles est spécialisée dans les spectacles de bulles de savon mêlant à la fois les bulles géantes, l'humour, la fantaisie, les effets lumineux. Un art éphémère, fragile et délicat qui a réussi à transporter les élèves l'école élémentaire en cette fin d'année.



A vos agendas

Nous continuerons à proposer le deuxième mercredi du mois à 10h30 l'heure du conte pour les tous petits et à 14h30 une séance de cinéma suivie d'une collation.

2024 sera l'année du sport et de l'olympisme

Le Département et la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône ont retenu cette année la thématique du vélo et de la bicyclette. Plus qu'un sport, c'est un art de vivre, un moyen de déplacement et de loisir. Plusieurs événements sont programmés. Alors, préparez vos vélos !

Terre de Provence et Famille rurale vous propose

SAMEDI 8 JUN 2024

10h30 ORGON
Départ du Square Jean Moulin

Pique-nique à Eygalières - Stop à Mollégès -
Visite gratuite du musée Jean Moulin à Saint Andiol

SUR LA ROUTE DE JEAN MOULIN

Possibilité de ne faire qu'une partie du circuit
ANIMATION GRATUITE
Inscriptions et informations
Bibliothèque d'Orgon 04.90.73.30.51

CINÉMA AMBULANT À VÉLO CinéCyclo
VENEZ PÉDALER POUR PROJETER DES FILMS !
Vendredi 5 juillet 2024 à 21h30
Médiathèque d'Orgon

Repas partagé et animé. Musique du monde dirigée par l'école de mus de Saint-Andiol en avant première. A partir de 19 h

LIBRAIRIE PAR PARIS
OLYMPIADE CULTURELLE

Culture et patrimoine

Le Musée Urgonia

Une avalanche de projets pour 2024

2023, une année record pour le Musée Urgonia

En 2023, le Musée Urgonia a enregistré sa meilleure fréquentation depuis l'ouverture de la structure en 2015. Elle atteint 11 945 visites. Cet excellent résultat est supérieur à la fréquentation record de 2022 de 9310 visiteurs. Au total, Fabrice, Marie-Astrid et Florian auront dispensé 436 ateliers, visites et conférences. Ils auront accueilli 100 classes dont 45 d'Orgon et près de 90 groupes. A ces chiffres il faut également ajouter une soixantaine d'ateliers enfants et adultes animés les mercredis, les samedis et durant les vacances scolaires ainsi que l'ensemble des propositions événementielles - Nuit des Musées, Journées de l'Archéologie, de la Géologie, du Patrimoine, etc. - toujours plébiscités. C'est donc avec beaucoup de motivation et de projets que l'équipe du musée débute cette année 2024 !

Ne manquez pas la prochaine exposition temporaire

Le Musée Urgonia proposera une exposition temporaire estivale qui sera inaugurée le vendredi 31 mai à 18h30. Elle se déroulera du samedi 1er juin au samedi 28 septembre 2024. Cette année, le thème sera consacré au corail. Des fossiles et des coraux actuels seront exposés afin de présenter ces animaux marins depuis les périodes les plus anciennes jusqu'à nos jours. Un deuxième volet de l'exposition sera consacré à l'utilisation du corail et à sa transformation en vue de la réalisation d'objets, ou de poudres utilisées par exemple en cosmétique ou en pharmacie. Le musée aura donc la chance d'accueillir du matériel archéologique et paléontologique d'autres musées et de dépôts archéologiques prêtés de manière temporaire et exceptionnelle pour l'occasion. Des ateliers en lien avec cette exposition, des visites commentées ainsi qu'une conférence à la Médiathèque le samedi 15 juin à 17h30 seront proposés au public. Des créneaux de visites ont d'ores et déjà été réservés afin de recevoir les classes de primaires de la ville d'Orgon.

Un partenariat enrichissant

L'équipe du Musée Urgonia, a été contacté par Denis Allemand, Directeur du Centre Scientifique de Monaco et spécialiste de la biologie du corail. Dans le cadre de l'exposition temporaire du musée, consacrée au corail, nous avons été invités pour une conférence visant à présenter cette exposition et nos travaux de recherche sur le corail. Marie-Astrid Chazottes se rendra donc à Monaco le 20 juin. Cette intervention participera à faire découvrir et à mettre en valeur le Musée et le village d'Orgon.

Le projet patrimoine en construction

Marie-Astrid Chazottes a commencé son inventaire du Patrimoine de la ville. L'objectif est à terme de pouvoir disposer d'un document décrivant et localisant dans le village les façades et monuments anciens avec pour chacun d'entre eux des clichés et des dessins. La base de données informatiques a été conçue. Elle est prête à être utilisées. Une façade ainsi qu'une portion de rempart ont d'ores et déjà été inventoriés et dessinés.

Les vacances d'hiver et de printemps, encore une belle fréquentation

Les vacances d'hiver étaient placées sous le signe de l'Antiquité avec de nouveaux ateliers tels que « Mosaïque romaine » et des ateliers anciens comme « Trésor de la Grèce Antique ». ces ateliers ont fait le bonheur de près de 60 enfants. Pour la première fois au Musée Urgonia, en avril, une semaine entière a été consacrée à la biodiversité avec des ateliers et des spectacles entièrement inédits. Fauconnerie, contes sur le sentier de la Pierre, médiation animale ont très vite affiché complets avec une longue liste d'attente ! L'équipe du Musée proposera à nouveaux ces activités, d'autant que l'activité fauconnerie, 23 personnes d'inscrites et près de 30 sur liste d'attente, n'a pas pu se tenir à cause de la météo. Durant cette semaine, nous avons pu compter sur Julie Peloux stagiaire en classe de seconde au lycée professionnel agricole de Saint-Rémy-de-Provence.



Les manifestations prévues en 2024

L'année 2024 va être jalonnée de manifestations paléontologiques et archéologiques ! Cette année encore nous ferons appel à des artistes afin de vous faire découvrir ou redécouvrir le musée et ses collections de manière insolite.

Les Journées nationales de la Géologie en partenariat avec l'AGSE, samedi 18 mai - Comme traditionnellement cette manifestation permet de découvrir la géologie des Alpilles grâce à une balade commentée par Fabrice Aubert et Patrick Gavaglio au cœur du massif. L'après-midi a été consacré à une visite commentée du Musée Urgonia.

La Nuit Européenne des Musées, samedi 18 mai - Hasard du calendrier des manifestations nationales, la Nuit Européenne des Musées a prolongé les Journées Nationales de la Géologie. Le Musée est resté ouvert jusqu'à 22h00. La cour du musée a accueilli la Compagnie du Genévrier pour un spectacle de théâtre tout public autour des animaux fossiles du musée. Un apéritif offert dans la cour du Musée a clôturé ce spectacle avant que la soirée ne se poursuive par une visite à la frontale du Chemin des Oratoires.

Les Journées Européennes de l'Archéologie, samedi 15 juin - L'équipe du Musée vous accueillera pour plusieurs activités inédites autour de l'archéologie. En effet, en plus du traditionnel atelier d'initiation aux fouilles archéologiques, nous proposerons aux enfants un atelier autour du costume romain avec la fabrication d'une fibule ainsi qu'un atelier autour de la vaisselle romaine. Les enfants deviendront l'espace d'une heure des céramologues et pourront reconstituer et dessiner des vases antiques. Deux journées gratuites seront réservées aux classes primaires d'Orgon pour leur permettre de découvrir, grâce à ces ateliers, l'archéologie et le métier d'archéologue.

et de Variété. Une buvette et une petite restauration sur place avec formule quiche, salade, boisson et dessert pour 5 euros vous sera proposée à partir de 20h00.

Les Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 21 et le dimanche 22 septembre - Vous pourrez, le samedi matin, vous initier au dessin en croquant l'église du village. Il vous sera ensuite possible de participer à un jeu de piste familial dans les rues d'Orgon avant d'assister à 17h30 à une conférence consacrée aux animaux fantastiques du Moyen Âge dispensée à la médiathèque par Florian Mancuso. Le dimanche à 10h00 nous nous retrouverons pour une balade historique et gourmande à vélo qui vous permettra de découvrir le patrimoine historique tout en dégustant au retour de cette promenade des produits locaux.

Les manifestations en partenariat avec le PNRA - Le samedi 2 mars, une visite commentée du Sentier de la Pierre accompagné de Christelle et de ses petits ânes (association P'tits Ânes de Graveson) a été proposée. Même si 20 personnes ont pu profiter de cette visite, 30 autres sont malheureusement restées sur liste d'attente faute de place ! Nous avons donc reprogrammé cette sortie le samedi 26 octobre. Dans la même semaine, le mercredi 23 octobre, également en partenariat avec le PNRA, est prévue une visite géologique et historique autour de la chapelle Saint-Roch.



Pas de répit pour les ateliers et les conférences - Toute l'équipe du Musée continue durant l'année 2024 de vous recevoir ou de recevoir vos enfants et petits-enfants lors des ateliers du mardi, mercredi, du samedi et des vacances.

Pour être informé des différentes animations proposées, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet <http://www.musee-urgonia.fr/fr/> et à nous laisser votre adresse mail pour être intégré à notre newsletter ou à nous suivre sur notre page facebook.



La Nocturne estivale, le samedi 6 juillet - Ce jour-là, le Musée sera ouvert jusqu'à 22h00. La soirée débutera à 19h00 sur le boulo-drome en face du musée par un conte musical jeune public intitulé Estelle et le Drac. Vous pourrez ensuite poursuivre la soirée dans la cour du musée où le groupe « Trio Back to the Dancefloor » reprendra des standards de dance, de disco, de funk, de Pop Rock, Soul

Festivités

Foire de Noël



Samedi 2 décembre 2023



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

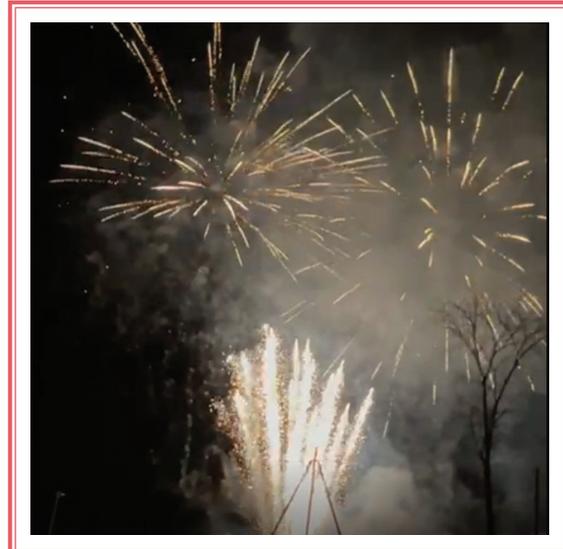
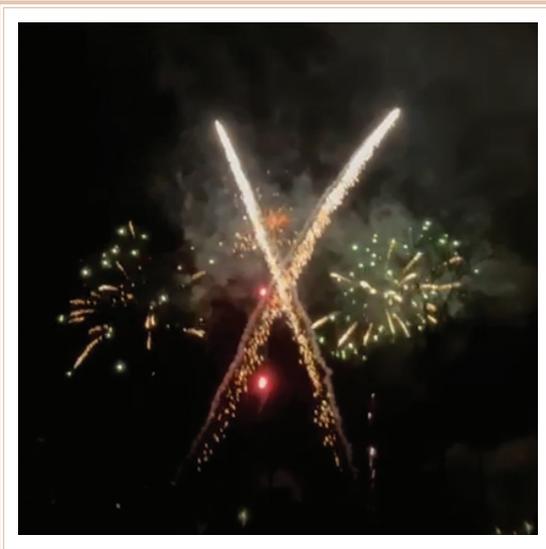
Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre 2023



3 862 €

Feu d'artifice

Dimanche 31 décembre 2023

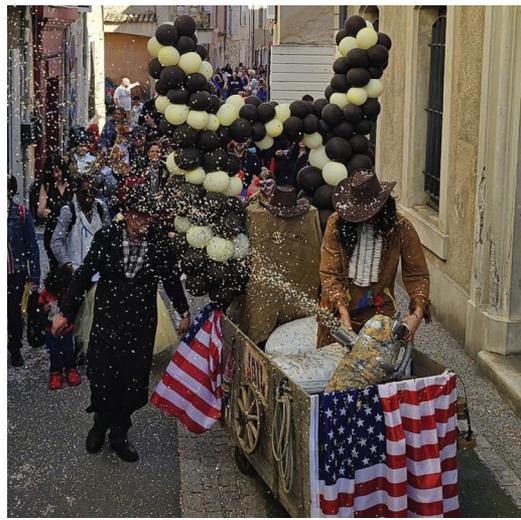


Retour du Papet

Samedi 9 et dimanche 10 mars 2024



Carnaval - Samedi 16 mars 2024



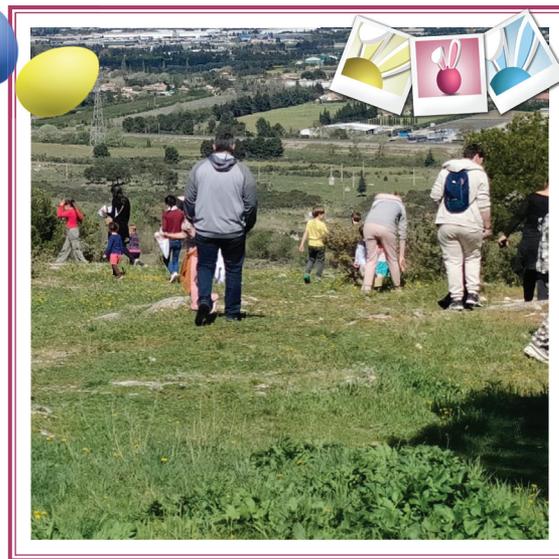
Saint-Patrick

Samedi 23 mars 2024



Festivités

Lundi de Pâques



Lundi 1^{er} avril 2024

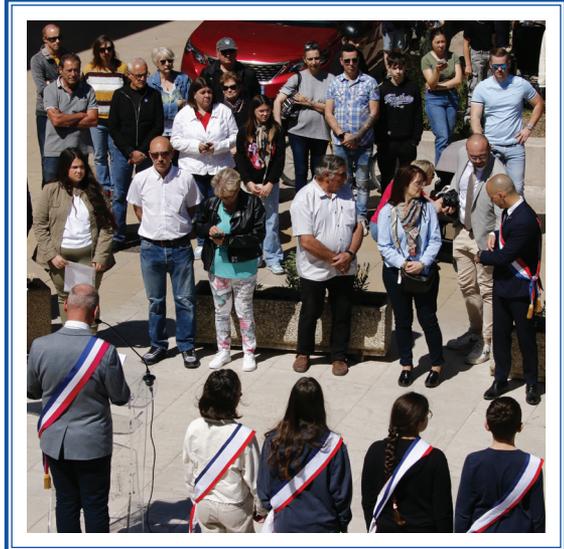
Exposition *Les Artistes de chez nous*



Nettoyons le Sud



Cérémonie commémorative



Mercredi 8 mai 2024



Ils sont nés ...

AMADOR Manuel le 14 septembre 2023
PUEL Mattéo, Sébastien, Edmond, Christophe le 19 septembre 2023
OUARDI Eyen le 13 octobre 2023
TRICHARD Léon, Thierry, Christophe le 15 octobre 2023
GARDIOL Edel le 19 octobre 2023
CLAVELIER Leyana le 24 octobre 2023
SADKI Soufiane le 25 octobre 2023
ORCET Miguéla, Marine le 31 octobre 2023
DEVOUX Estelle, Gabrielle, Élina le 10 novembre 2023
SEVILLE Augustin, Francis, Louis le 11 décembre 2023
BOUJNANE RAMMAH Wijdane le 18 décembre 2023
LAKBICH Islem le 22 novembre 2023
DECOOL Luciano, Jacques, Marius le 23 novembre 2023

MERAH Zina le 23 janvier 2024
DIGNETON Célestin, Maurice, Bernard le 28 janvier 2024
VIGUIER Timéo, Marcel, Gilbert le 30 janvier 2024
CHATELIN Nolhan, Noah, Didier le 1^{er} février 2024
FARDELLA Alessio, Jessie, Fabrice le 26 février 2024
VILORIA Élyas, Antonin le 8 mars 2024
CHEVALIER Alba, Joëlle, Valérie le 22 mars 2024
GELLY Gaël, Pierre le 22 mars 2024
ROBLES William le 30 mars 2024
BIDAN Théo, Eric, Guillaume le 16 avril 2024
BERAUDO CORTEZ Tyno, Michel, Christophe le 19 avril 2024
BERANGER Logan, Pierre, Gilles le 25 avril 2024
PEUFFIER Olivia, Odile, Laure le 30 avril 2024
BELHEINE Maëlysa le 5 mai 2024
BADOUROU Kaïssane le 1^{er} juin 2024

Ils se sont mariés ...

SERRES Elodie, Sandrine et EL-MOUKAFIH Jaouad le 1^{er} septembre 2023
MACEDO Célia, Chiara et CORDIER, Maxime Guillaume le 7 octobre 2023
FERNANDEZ Michelle, Marie et SANTIAGO Diégo, José le 9 décembre 2023
EL HAJJAJI Fatna et SAADOUNI Illyas le 10 février 2024
SOUAIFI Karima et BOUZAZI Anis le 13 avril 2024

DEMIRCI Dilara et BOUAMRI Soufiane le 27 avril 2024
FERNANDEZ Isabelle, Michelle, Edwige et KERWICH Lévi, Paul le 18 mai 2024
BONIN Anne, Laure et ISSARTEL Hervé, André le 25 mai 2024
GAYME Lucie, Jeanne, Francine et LANÇON Anthony, Jean-Claude le 25 mai 2024
BOUDALIA Nadia et BENSTAALI Abderahmane le 1^{er} juin 2024

Ils nous ont quittés ...

CORTES Joseph le 4 septembre 2023
OLLIVIER Jean-Louis, Léon, Armand le 8 septembre 2023
MARILIER Simone, Jeanne, Mathilde veuve SERE DE RIVIERES le 17 septembre 2023
BELKHOUS Abdelkader le 9 octobre 2023
PALLATIN Corinne, Anna, Juliette épouse CESARIDIS le 21 octobre 2023
AZZOUG Sadi le 19 novembre 2023
CHKAIR Saïd le 23 novembre 2023
HERMELLIN Régine, Josette veuve ROBERT le 10 décembre 2023

AUSINA Vincent le 13 décembre 2023
MOLINA Josée, Marie-Paule divorcée DUQUESNE le 2 janvier 2024
GANACHON Jack, Paul, Jean le 24 février 2024
GIRARD Nathalie, Micheline, Marie le 22 février 2024
HENEZ François, Paul, Louis, Laurent le 25 mars 2024
CICORELLO Monique, Andrée veuve NICOLAS le 14 avril 2024
COLLODET Rudy le 18 avril 2024
KANEL Roland, Charles, Noël, Aubin le 12 mai 2024
CAILLIAU Yvette Charlotte épouse PAMPLIEGA le 23 mai 2024

Agenda

Exposition temporaire 2024

Du samedi 1^{er} juin au samedi 28 septembre : Exposition temporaire « le corail, cet animal fascinant qui traverse le temps » au Musée Urgonia. Le corail est un animal aux capacités d'adaptation fascinantes. Cette exposition présente la longévité du corail depuis les périodes les plus anciennes

jusqu'à nos jours en mettant en relief la diversité de ce groupe. Un deuxième volet de l'exposition est consacré à l'utilisation du corail et à sa transformation en vue de la réalisation d'objets, ou de poudres utilisées par exemple en cosmétique ou en pharmacie.



Juillet 2024

Vendredi 5 juillet : 20h00 - Ciné-cyclo place de la Liberté.

Samedi 6 juillet : 19h00 - Nocturne au Musée Urgonia.

Samedi 6 juillet : 18h00 - Concours de boules place du Four à Chaux.

Mercredi 10 juillet : 10h00 - Visite de l'exposition sur le corail et atelier pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Jeudi 11 juillet : 10h00 - Chasse au trésor autour du corail pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 12 juillet : 10h00 - Atelier « Tous archéologues » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 12 juillet : 21h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes.

Samedi 13 juillet : 20h00 - Paëlla aux Arènes. Tarif 18€00.

Samedi 13 juillet : 20h30 - Concert des Petits chanteurs de Belgique en l'église paroissiale.

Dimanche 14 juillet : 18h30 - Cérémonie commémorative au Monument aux Morts.

Lundi 15 juillet : 9h00 - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Mercredi 17 juillet : 10h00 - Atelier « Moulage de fossiles » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Jeudi 18 juillet : 14h00 - Visite commentée du Musée Urgonia.

Vendredi 19 juillet : 10h00 - Atelier « Les petits potiers du Néolithique » pour les 3 à 6 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 19 juillet : 17h30 - Course de l'Avenir aux Arènes.

Samedi 20 juillet : 18h00 - Concours de boules nocturne place du Four à Chaux.

Mercredi 24 juillet : 10h00 - Atelier « Mosaïque » pour les enfants de 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Jeudi 25 juillet : 10h00 - Atelier « A la découverte des dinosaures » pour les 3 à 5 ans au Musée Urgonia.

Jeudi 25 juillet : 14h00 - Atelier « A la découverte des dinosaures » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 26 juillet : 9h00 - Visite commentée du village d'Orgon au départ du Musée Urgonia.

Dimanche 28 juillet : 9h00 - Jeux provençal place du Four à Chaux.

Lundi 29 juillet : 14h00 - Atelier « L'architecture grecque » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Mercredi 31 juillet : 10h00 - Atelier « A la découverte du pointillisme » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.



**Août
2024**

Jeudi 1^{er} août : 9h00 - Visite commentée du Sentier de la Pierre au départ du Musée Urgonia.

Vendredi 2 août : 10h00 - Atelier « Mini-chevaliers » pour les 3 à 5 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 2 août : 14h00 - Atelier « Enluminure médiévale » pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Samedi 3 et dimanche 4 août : De 9h00 à 18h00 - Huitième bourse aux minéraux et aux fossiles à l'Espace Renaissance.

Dimanche 4 août : 9h30 - Concours de boules place du Four à Chaux.

Lundi 5 août : 9h00 - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Lundi 5 août : 14h00 - Atelier « Mini-mosaïque » pour les 3 à 5 ans au Musée Urgonia.

Vendredi 9 août : 17h30 - Course de l'Avenir, Trophée San Juan, souvenir Michel Michel aux Arènes.

Du mardi 13 août au samedi 17 août : Fête votive .

Mercredi 21 août : 10h00 - Atelier « Théâtre en Grèce antique » pour les 8 à 12 ans au Musée Urgonia.

Mercredi 21 août : 14h00 - Chasse au trésor autour du corail pour les 3 à 6 ans au Musée Urgonia.

Jeudi 22 août : 14h00 - Visite commentée du Musée Urgonia.

Vendredi 23 août : 10h00 - Visite de l'exposition sur le corail et atelier pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Samedi 24 août : 80^{ème} anniversaire de la Libération d'Orgon, cérémonie commémorative place du Four à Chaux.

Lundi 26 août : 10h00 - Atelier « Pirates » pour les enfants de 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Mardi 27 août : 9h00 - Visite commentée du village d'Orgon au départ du Musée Urgonia.

Jeudi 29 août : 10h00 - Chasse au trésor autour du corail pour les 6 à 12 ans au Musée Urgonia.

Samedi 31 août : Concours de ball-trap au BTC du Rocher.

**Septembre
2024**

Dimanche 1^{er} septembre : 9h30 - Concours de boules place du Four à Chaux.

Samedi 7 septembre : Concours de ball-trap au BTC du Rocher.

Dimanche 8 septembre : De 9h00 à 13h00 - Journée des associations à l'Espace Renaissance.

Samedi 14 septembre : 14h00 - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Samedi 14 septembre : 15h00 - Concours de boules place du Four à Chaux.

Vendredi 20 et samedi 21 septembre : Festival Wouais le rock à l'Espace Renaissance.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre : Journées

Européennes du Patrimoine au Musée Urgonia.

Samedi 21 septembre : 10h00 - Atelier « Dessine ton patrimoine » pour les adultes au Musée Urgonia.

Samedi 21 septembre : 14h00 - Jeu de piste, rallye photos « Capture ton Patrimoine » dans le village au départ du Musée Urgonia.

Samedi 21 septembre : 17h30 - Conférence « Les animaux fantastiques du Moyen-Âge » pour les adultes à la Médiathèque.

Dimanche 22 septembre : 10h00 - Balade historique et gourmande à vélo au départ du Musée Urgonia.

Dimanche 22 septembre : 9h30 - Concours de boules place du Four à Chaux.

Dimanche 29 septembre : De 9h00 à 17h00 - Bourse à la puériculture à l'Espace Renaissance.

Samedi 31 août : Concours de ball-trap au BTC du Rocher.

Agenda



Samedi 24 août

- 11h00 - Défilé des véhicules au départ de l'Espace Renaissance.
- 11h00 - Défilé des à pied au départ de la place de la Liberté.
- 11h30 - Cérémonie commémorative à la stèle place du Four à Chaux.
- 12h30 - Apéritif offert par la Municipalité à l'Espace Renaissance.
- 13h00 - Repas dansant à l'Espace Renaissance. Tarif 25€00.

Réservations au 04 65 29 01 94 ou par courriel à associations@orgon.fr.

Fête votive 2024

Mardi 13 août

- 9h00 - Concours de boules des jeunes et des anciens place du Four à Chaux.
- 20h30 - Retraite aux flambeaux. Départ place de la Mairie.
- 21h00 - Intervillages par la Manade Coulet aux Arènes.

Mercredi 14 août

- 9h30 - Concours de coinche à l'Espace Renaissance.
- 15h30 - Concours de boules à la mêlée place du Four à Chaux.
- 20h00 - Repas Bourride place du Four à Chaux. Tarif 25€00.
- 21h00 - Soirée dansante animée par l'orchestre Solaris place du Four à Chaux.

Jeudi 15 août

- 9h00 - Concours de pêche au Canal Gamet.
- De 10h00 à 12h00 - Course de caisses à savon dans le centre du village.
- 10h00 - Messe en l'église de l'Assomption. Navette gratuite au départ de l'Espace Renaissance à de 10h15 à 11h00 et de l'église de 12h00 à 12h30.
- De 14h00 à 16h00 - Course de caisses à savon dans le centre du village.
- 15h30 - Concours de boules à la mêlée place du Four à Chaux.
- 20h00 - Repas Moules Frites place du Four à Chaux. Tarif 15€00.
- 21h00 - Soirée dansante animée par l'orchestre Newzik place du Four à Chaux.

Vendredi 16 août

- 10h00 - Jeux d'eau pour les enfants au lac de Lavau.
- 15h30 - Concours de boules à la mêlée place du Four à Chaux.
- 20h00 - Repas Soupe au pistou place du Four à Chaux. Tarif 14€00.
- 21h00 - Soirée dansante animée par l'orchestre Cocktail de Nuit place du Four à Chaux.

Samedi 17 août

- 9h00 - Déjeuner aux Arènes animé par la manade Coulet et la Peña les Astres aux Notes.
- 11h00 - Abrivado par la manade Grimaud route de la Gare.
- 12h30 - Repas Aioli animé aux Restanques. Tarif 21€00.
- 18h00 - Bandido par la manade Grimaud route de la Gare.
- 20h00 - Repas food trucks place du Four à Chaux.
- 21h00 - Soirée mousse animée par DJ Bubub place du Four à Chaux.

Les marrons d'air seront tirés tous les jours de la Fête à 11h30 et le dernier jour à 18h30 également.

Réservations pour les repas au 04 65 29 01 94 ou par courriel à associations@orgon.fr.

La Fête Votive est organisée par la Commission Municipale des Fêtes en association avec le Club Taurin la Bouvine, la Boule de Beauregard, l'AAPPMA, l'ES 13 et l'association Caisses à savon Velleronnaises.

Ce programme est susceptible d'être modifié. En cas d'intempéries, les repas et les soirées se dérouleront à l'Espace Renaissance.

Tout au long de la fête, les enfants sont sous la responsabilité des parents.